



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE VALENCIENNES

SERVICE  
Finances

DELIBERATION  
N°2024/n°50

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents : 25

Votants : 31

DATE D'AFFICHAGE  
21 juin 2024

DATE DE CONVOCATION  
19 juin 2024

**OBJET:**

Demande de Fonds Vert

Le Maire  
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

EXTRAIT DU REGISTRE AU  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

04/07/2024

ID : 059-215901125-20240627-D50\_2024-DE

SEANCE DU JEUDI 27 JUN 2024

L'an deux mil vingt quatre, le Jeudi vingt sept juin à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, M. BIGAILLON Laurent, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, M. WALCZAK Sylvain, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. JEZEK Christophe, Mme DYTRYCH Anne, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :

Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle  
Mme. BELABDLI Angélique procuration Mme CARRE Danyla  
Mme MENDOLA Nunziata procuration M. LEMAIRE Pascal  
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain  
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration M. BROGNIET Patrick  
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick

Absents excusés : M. Julien BECOURT – M. Frédéric MUSY

Vu l'article L.2334-42 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que sont notamment éligibles au Fonds Vert les projets de renaturation des villes et villages,

Considérant le projet de réhabilitation et d'extension de l'école Paul LANGEVIN,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Ressources Humaines et Politique de la Ville du 11 juin 2024,

Considérant que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux d'aménagements paysagers et de VRD	326 906,82 €	FCTVA	70 464,29 €
Maitrise d'œuvre	31 056,15 €	<b>Fonds vert sollicité</b>	<b>286 370,37 €</b>
Montant HT	357 962,97 €	<i>(objet de la délibération)</i>	
TVA	71 592,59 €	Part communal	72 720,89 €
Coût prévisionnel	429 555,56 €	Ressources prévisionnel	429 555,56 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le projet de réhabilitation et d'extension de l'école Paul LANGEVIN,
- D'approuver le plan de financement détaillé ci-dessus,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration du dossier de demande de financement,
- D'autoriser Madame le Maire à signer une convention dans le cadre de ce financement.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



S. DUHAMEL.

Signée le 03/07/2024  
Transmis en préfecture 03/07/2024  
Publié sur le site le 04/07/2024